Envoyé en préfecture le 06/07/2023
Reçu en préfecture le 06/07/2023
Publié le 06/07/2023
ID : 038-200030658-20230626-2023_116-DE

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard – Châtel en Trièves - Chichilianne – Clelles – Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors – Lalley – Lavars – Le Percy - Mens - Monestier de Clermont – Monestier du Percy – Prébois- Roissard - Saint Andéol – Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume – Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles – Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves – Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier – Sinard – Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/116 JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 26 juin, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.
Membres en exercice : 41
Date de Convocation : 20 juin 2023
Présents : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Alain Roche, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Véronique Méneghin Caprio, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Marianne Baveux, Joël Zoppé, Christian Roux, Fabienne Croze, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.
Suppléants avec voix délibérative : Jacqueline Bonato
Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Marc Giraud, Jean-Luc Granier
Pouvoirs : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Marie-Pierre Drain à Vincent Blanchard, Aymeric Faivre à Caroline Fiorucci, Gilles Barbe à Danielle Montagnon, Béatrice Vial à Eric Bernard, Claude Girard à Alain Vidon, Philippe Vial à Alain Roche, Sabine Campredon à Pierre Suzzarini.
Votants : 38 Pour : 38

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROJET TERRITORIAL JEUNESSE AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE POUR UNE ACTION JEUNESSE RELATIVE A LA PREVENTION DES ADDICTIONS

Les animateurs du service enfance jeunesse la communauté de communes du Trièves interviennent auprès des ados du territoire dans des animations de proximité et avec des objectifs de prévention. La question des consommations et des addictions concerne la période de l'adolescence.
Il convient d'échanger sur ces questions avec les ados et leurs familles avec un outil ludique qui ne moralise pas mais permet de débattre. Le thème des « consommations « est retenu : « Tabac, alcool, écrans… tous addicts ». Le projet consiste en la création d'un escape game (ou escape box) construit avec les ados, et qui servira de supports au débat, à une conférence…
Le projet sera mené au travers des ateliers réguliers dans le collège de Monestier avec l'animatrice jeunesse afin de travailler les contenus et le scénario du jeu. Il est prévu de faire appel à un ou des prestataires pour la réalisation de l'objet. Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser le Président à solliciter le Département de l'Isère pour cette action dans le cadre du Contrat Territorial Jeunesse.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Président à solliciter le Département de l'Isère pour cette action dans le cadre du Contrat Territorial Jeunesse
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 26 juin 2023
Le Président
Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 6/7/23 *et de sa publication le* 6/7/23